

LA NOTICE BIOGRAPHIQUE un genre mineur... miné par les stéréotypes.

Jean-Luc DOUTRELANT
Collège Anne-Frank, Lambersart.

Ah, la notice biographique ! difficile pour le collégien (voire le lycéen) d'y échapper. Elle est là, à trôner en ouverture de nos " petits classiques ", offerte à la curiosité des élèves... curieux, précieuse aux professeurs désireux de faire un peu d'histoire littéraire avant de se lancer avec une classe dans la lecture de telle oeuvre classique. Elle a tous les attraits de ces hors-d'oeuvre surgelés prêts à être servis (plutôt bon marché, qualités nutritives garanties, pré-cuits et bien présentés : en un mot, un bon produit).

Elle n'est certes pas une fatalité. Pour l'éviter, on peut par exemple :

1) ne pas faire du tout d'histoire littéraire (mais peut-on vraiment se dispenser d'en faire ? Peut-on donner à lire *L'école des femmes* sans parler de Molière ? les *Confessions* sans informer de la vie de Rousseau ?)

2) lui substituer des produits plus étendus et ambitieux (un cours magistral, la recommandation ou l'obligation de lire une " vraie " biographie). Mais cela ne cacherait-t-il pas une certaine méfiance envers la notice des éditions scolaires ? Il y aura toujours un élève pour demander que nous justifions cette méfiance : immanquablement nous voilà ramenés à ce que nous aurions voulu éviter.

3) la remplacer par des produits condensés comme elle mais de forme plus discursive (le cours du Lagarde-Michard, tel article de dictionnaire ou d'encyclopédie). Mais la différence est-elle si grande de la notice chronologique à de tels objets ? Quel intérêt de lancer les élèves sur des doublures moins commodes à consulter que ce qu'ils ont sous la main ?

En fait, s'il est difficile d'échapper à la notice biographique, c'est peut-être qu'il est tout simplement difficile d'échapper aux " petits classiques ".

En effet, il n'y a pas grand risque à parier qu'un élève, dans ses quatre années de collège (et le pari peut sans doute être étendu aux classes de lycée), ait à étudier, intégralement ou non, une oeuvre dite classique, dans une de ces collections les plus économiques qui soient, et qu'on appelle justement " petits classiques ". On pense

d'abord aux textes des grands auteurs dramatiques, préconisés par les Programmes : Molière, Corneille, Racine, auxquels on ajoutera, pour le Second Cycle, Beaumarchais, Marivaux, Hugo, Musset, Vigny, Ionesco... Best-sellers également de ces collections : Voltaire (*Zadig*), Daudet, Maupassant...

Certes la lecture peut se faire sur d'autres éditions que celles des " petits classiques " : le Livre de Poche donne les pièces classiques dans une présentation qui peut séduire. Par ailleurs, puisque les " petits classiques " ont le défaut d'abrèger les oeuvres longues (essentiellement romanesques), le professeur scrupuleux recommandera dans ce cas de figure l'édition du Livre de Poche, ou Folio, ou Garnier Flammarion.. Mais, justement, en ce qui concerne les textes dits " classiques ", ces collections économiques de poche ont suivi l'exemple des " petits classiques " (Larousse, Bordas, Hachette) dans l'addition au texte d'une notice biographique, souvent ordonnée selon la chronologie. A la seule différence près que cette notion est ici donnée régulièrement après le texte.

L'élève, qui a ainsi peu de chance d'échapper à la notice biographique, y aura accès soit par le biais d'une lecture (commentée ou non) en classe, ou d'une lecture libre (ou commandée avec interro. à la clé) à la maison, ou d'une consultation volontaire ou conseillée au CDI (par exemple dans la perspective d'un exposé).

Cependant, quelque soit le mode d'accès, le résultat est souvent malheureusement décevant : l'élève ne fait pas le travail demandé, ou n'accroche pas, ou n'assimile pas (celui-ci trouvera que la quantité d'informations est au-dessus de ses forces d'assimilation, celui-là sera rebuté par l'excessive proportion de dates et de données trop sèchement factuelles), ou - dans le cas d'un exposé - se contente d'une copie (ou d'une photocopie) du document consulté.

Et surtout, ces notices, sacralisées par le lieu où on les trouve, l'autorité qui souvent les signe (tel professeur agrégé, tel maître-assistant d'université, tel docteur ès lettres...), par la forme docte et figée qui est la leur, n'encourageraient-elles pas la passivité ? Discours de maître, qui songerait à les contester ? Comment, dans ce cas, espérer que l'élève s'approprie activement ce que ces notices ont l'intention de faire passer : la connaissance d'un auteur, de ses oeuvres, de son époque ?

Plutôt que d'abdiquer, il reste peut-être une solution : faire de la notice biographique elle-même un objet d'étude en soi. A ce propos, nous nous permettons d'émettre quelques propositions.

PISTES POUR UNE APPROCHE NOUVELLE DU GENRE DE LA NOTICE BIOGRAPHIQUE :

- a) le décrire et le définir.
- b) en préciser les limites et les errements.
- c) en dégager les lieux communs.
- d) revitaliser le genre en orientant la lecture d'une notice sur un axe en rapport avec l'oeuvre étudiée.
- e) organiser des puzzles en brassant des morceaux de notices d'auteurs de siècles différents.
- f) faire rédiger par les élèves des notices biographiques :
 - de personnalités ou d'auteurs existants ou ayant existé (à partir de " vies racontées " d'écrivains, de scientifiques, ou... de chanteurs).
 - qui soient leurs propres notices (initiation à la rédaction du curriculum vitae !).
 - parodiques ou imaginaires.
- g) théâtralisation et/ou réalisation vidéo (suite de " tableaux vivants " /montage de plans serré) de notices biographiques réelles ou imaginaires.

OBJECTIFS DE CETTE NOUVELLE APPROCHE :

- * éduquer l'esprit critique, la lecture critique.
- * désacraliser l'histoire littéraire et son avatar, la notice biographique.
- * ... et faire de l'histoire littéraire par le détour !

PROPOSITIONS CONCRETES DE RECHERCHES :

1) décrire et définir le genre de la notice biographique chronologique.

L'élève cherche à retrouver les consignes formelles, les règles matérielles constitutives du genre (ce qui passe par l'observation de plusieurs notices et par leur description).

Description de l'objet :

- présentation selon un ordre chronologique, avec, en abscisses, une datation (du jour précis au laps d'un certain nombre d'années).
- accroché à chaque coordonnée, un récit bref (parfois une simple phrase nominale) où les verbes seront essentiellement au présent de narration ou parfois au futur d'anticipation.

[...]

1645. — L'Illustre-Théâtre fait faillite; Molière est emprisonné pour dettes au Châtelet.

1645-1658. — Molière court la province avec sa troupe. Longs séjours en Languedoc à partir de 1650. Il est protégé par le prince de Conti, gouverneur du Languedoc.

[...]

18 novembre 1659. — Première représentation des *Précieuses ridicules*. Gros succès.

[...]

NB. Nous différons à la fin de cet article notre définition du genre.

2) en préciser les limites et les errements.

Pour ce faire, le mieux est d'organiser des recherches - individuelles ou d'équipes - sur plusieurs notices biographiques rédigées sur un même auteur.

Pour illustrer cette recherche, intéressons-nous au cas " Molière " (auteur inévitablement abordé en collègue). L'élève reçoit, à côté de la notice de son édition scolaire, des notices - présentées sous forme de résumés chronologiques ou non - prises chez divers autres éditeurs ou dans des éditions anciennes. L'élève recherche les points sur lesquels toutes les éditions s'entendent, quels points ne sont donnés que dans certaines éditions et omis ailleurs, sur quels points il y a contradiction flagrante d'une édition à l'autre...

Avec l'aide du professeur, l'élève commente ce qu'il a observé (la critique littéraire et historique peut être une science inexacte - faisant parfois la part belle aux légendes, en constante évolution, et volontiers soumise aux pressions de l'idéologie, des préjugés et des partis-pris).

NB. 1 Le tableau synoptique et simplifié, donné ci-après, ne reprend pas les points où il y a relative unanimité et concordante (nous vous renvoyons à votre notice habituelle...). Par contre, il signale les écarts notables repérables dans une comparaison des notices trouvées aux éditions Vaubourdolles (1936), aux Classiques Larousse (1946), dans le Lagarde-Michard (1961), Dans les Nouveaux Classiques Larousse (1970), à l'Univers des Lettres Bordas (1985), et au Livre de Poche (1987).

NB.2 Par ailleurs, nous ne prétendons pas, dans cet article, établir notre propre notice sur la vie et l'oeuvre de Molière. Notre propos vise seulement à nous arrêter sur quelques notices, produits scolaires destinés à la consommation des collégiens.

VSD (1936)	CL.L. (1946)	L-M (1961)	N.CL.L (1970)	B. (1976)	LdeP (1987)
son grand-père le mène à la foire	∅	on le mène à la foire	∅	son G-P le mène peut-être à foire	∅
avertit père qu'il renonce à survivance de charge	renonce à profession de son père	décide de devenir comédien avec soutien père	∅	∅	renonce à survivance de la charge de son père
1662 époux-Armande, fille de Madeleine	20/2/1662 épouse A. fille (ou soeur) de M	janvier 62 épouse A. soeur de M 20 ans de - A. ne tardera pas à éveiller sa jalousie	1662 épouse A. (soeur ou fille de M) 20 ans de -	20/2/1662 épouse A, fille ou soeur de M), vingtaine d'années de -	laps 1662-63 épouse A, la + jeune soeur de Madeleine
(?) Louis XIV parrain du 1er enfant	1664 1er enfant naît & meurt, roi parrain	1664, roi parrain 1er fils	1664 1er enfant naît & meurt, roi parrain	fév. 1664 1er enfant naît meurt en mai roi parrain	∅
∅	∅	1665, commence à cracher sang, s'interrompt + sieurs mois	1666, malade, cesse pdt + de 2 mois	27/11/65 tombe malade (fluxion), cesse 2 mois, rechute en 66, remonte en scène juin 67 se sépare d'A.	∅
∅	∅	1672, perd son fils	∅	∅	∅
3ème repré-sentaX du Mal. imag, malade de poitrine, convulsion enterré St Joseph	pris en scène d'une convulsion	défaillance à 4ème rep. jouée "pour assurer le pain à ses employés"	4ème repr. malaise enterré à St-Joseph	"tombe malade durant la 4ème repr." tuberculose? enterré à St-Joseph	souffre d'une fluxion, meurt qql. heures après 4ème enterré St-Eustache
A se remarie	∅	∅	∅	29/5/1677, A se remarie	∅

Commentaires :

1) toutes les notices s'entendent (heureusement !) sur un nombre de points majeurs (chronologie des oeuvres, réception de ces oeuvres : succès, scandale , cabale...).

2) elles divergent sur le terrain de la vie privée.

- a) certaines font de Molière un enfant précocement attiré par le théâtre et le spectacle de foire (L-M), avec un grand-père pour mentor (VBD, Bordas qui ajoute " peut-être "). On sait que c'est là une légende.
- b) le flottement est grand sur le fait de savoir si Molière a renoncé au confort de la charge de tapissier et valet de chambre du roi, héritée de son père (la tentation est sans doute grande pour le biographe de crédibiliser un renoncement qui " héroïse " encore davantage Molière ; quant à L-M, quand il indique - il est le seul - que le père Poquelin soutient la vocation de Jean-Baptiste, sans doute tient-il à l'excellence des rapports père-fils).
- c) flou artistique sur l'identité et l'âge d'Armande Béjart.
- d) les malheurs conjugaux de Molière sont évoqués par certains sous le coup de préjugés sexistes, voire pour des raisons idéologiques évidentes. Ainsi L-M charge Armande, ouvrant le ban d'une formule inénarrable : " A ce moment où la fortune lui sourit " (... patatras ! Molière épouse Armande). Le procès de cette dernière se perçoit à la mention de son remariage (VBD, et B. qui, de plus, avait évoqué seul la séparation des époux en 1667).
- e) flou également sur l'enfant/les enfants mis au monde par Armande (enfant/ fils ? quand meurt l'enfant né en 1664 pour qui lit L-M ? quand naît le fils qui meurt en 1672 selon L-M ?).
- f) que penser de ces quelques mois (deux ?) passés par Molière loin du théâtre (en 1665 ? 1666 ? 1667 ?).
- g) Pour la mort de Molière, était-ce le jour de la 3ème (dixit VBD) ou de la 4ème représentation du *Malade imaginaire* ? Molière et ses comédiens n'étaient donc pas riches (L-M) ! Qu'est-ce qu'une convulsion ? quelle différence avec un malaise ? une défaillance ? A-t-il été enterré à St-Joseph... ou à St-Eustache (L de P. édition 1987 !).

NB. Un travail équivalent peut être mené sur les différentes notices se rapportant à Racine. Pour n'en prendre que deux, comparons les résumés biographiques parus d'un côté dans le Lagarde-Michard, de l'autre dans l'édition d'*Andromaque* parue aux Editions Sociales (notes d'Anne Ubersfeld) :

- chez L-M, la grand-mère de Racine est nommée Marie Des Moulins. Le nom est " roturisé " en Desmoulins aux ES.

- " Racine se consacra à la **vie de famille** (c'est L-M qui souligne) auprès d'une femme simple, calme, admirable maîtresse de maison. Il élevait dans la piété ses sept enfants ..." / " Il épouse une jeune fille de famille aisée, convenable, inculte, vertueuse..." (ES).

3) Recherche sur plusieurs notices se rapportant à des auteurs différents pour découvrir les lieux communs du genre.

On soumettra à l'élève les notices, par exemple, de Molière, Racine, Rousseau, Vigny, toutes prises aux (Nouveaux) Classiques Larousse.

Il s'apercevra qu'en règle générale une notice biographique fait un passage obligé par une série de lieux communs, de topoi, caractéristiques du genre. On peut ainsi répertorier les stéréotypes suivants :

LIEUX COMMUNS	MOLIERE	RACINE	ROUSSEAU	VIGNY
(mort de la mère)	mai 1632 (Marie Cressé)	28/01/1641	28/06/1712	1837
la vocation naît au prix d'une rupture	renonce à la profession de son père	brigue en vain un bénéfice ecclésiastique	"petits boulots", 5 mois de séminaire	renonce à la carrière militaire
traversées d'épreuves	faillite, prison, tournée obscure en province	premiers essais dramatiques	"petits boulots", errance	1ers essais littéraires, il est réformé
protections encouragements amitiés	duc d'Epéron, prince de Conti	Boileau	les "bonnes amies"	Victor Hugo
l'épiphanie littéraire	18/11/1658, <u>Précieuses Rid.</u>	17/11/1667, <u>Andromaque</u>	1750, <u>Discours sur sc. & arts</u>	1827, <u>Cinq-Mars</u>
gloire, notoriété, consécration	sa troupe, devenue Troupe du Roy, joue pièce sur pièce	élu à l'Académie Française	(posthume: cendres transférées au Panthéon)	élu à l'Académie Française
cabales, brouilles, inimitiés	vs Racine, cabales vs <u>Tartuffe</u> & <u>Don Juan</u>	vs Molière, échec de <u>Phèdre</u>	vs Voltaire, Mme d'Epinay, Hume; vie errante	élu après cinq échecs, rompt avec Marie Dorval, battu 2x aux législatives
le vrai génie prend de nouveaux risques	nouvelles versions du <u>Tartuffe</u> , dernières pièces d'après 1670	<u>Esther et Athalie</u>	<u>Confessions et Réveries</u>	<u>Les Destinées</u>
une mort exemplaire dans la gloire ou l'infamie	meurt en scène, enterré de nuit	meurt pieusement	enterré ds l'île des peupliers (cendres au Panthéon)	meurt d'un cancer de l'estomac

Commentaires :

1) il ne s'agit pas de contester la véracité de telle ou telle information, mais de noter que le choix des données est induit par la contrainte des lieux communs répertoriés (ainsi en va-t-il de ce qui est dit de la mort des mères, toujours annoncée à la différence de celle des pères : dans ce dernier cas, il s'agit d'un lieu commun mineur, à destination de jeunes lecteurs sans doute - à l'aube du genre de la notice biographique - présumés masculins, Oedipe n'est pas loin !).

2) les biographies des écrivains classiques sont visiblement envisagées, par ceux qui les rédigent, comme gestes héroïques où doivent être respectés certains canons majeurs comparables à ceux du conte merveilleux : le héros quitte la maison, il est soumis à des épreuves, il reçoit des marques de distinction, il est vainqueur, il est reconnu comme héros, sa qualité est contestée (rôle du faux-héros), ultimes épreuves et triomphes, une récompense : ici la postérité.

4) recherche selon un axe donné sur la notice biographique de tel auteur.

La collection " Oeuvres et Thèmes " des éditions Hatier offre un bon exemple de cette piste nouvelle : ainsi, en ouverture du texte de l'*Avare*, le collégien trouve une page sous le titre : *Molière et l'argent* (où il est question de l'origine bourgeoise de Molière, de " la tentation de l'aventure " théâtrale et de son tribut de faillite et de prison pour dettes, de " la conquête de Paris " et des pensions royales, d'un " Molière riche " quand il écrit l'*Avare*...

Ainsi encore, à propos de Rousseau et de l'errance, l'élève pourrait réduire la notice biographique de cet auteur aux seules informations liées aux pérégrinations de l'écrivain (une carte légendée pouvant compléter le travail).

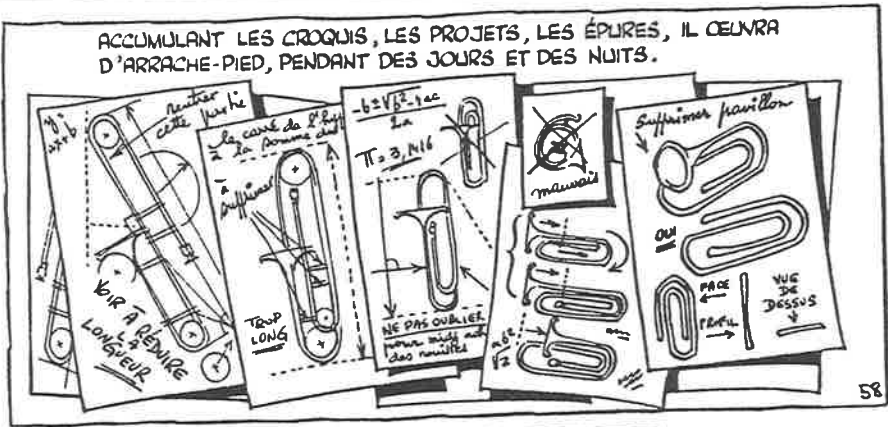
5) recherches sur des notices visiblement imaginaires et parodiques.

On donnera par exemple à l'élève celle rédigée par Woody Allen sur le comte de Sandwich, prétendument inventeur du sandwich (in *Pour en finir une bonne fois avec toutes les cultures*, coll. Points/Virgule), ou celles mises en images par le dessinateur Gotlieb dans ses *Rubriques-à-brac* (l'inventeur du trombone de bureau, du bouton vestimentaire).

[...] 1741: _____ [...] Sa première œuvre achevée — une tranche de pain, une tranche de pain par-dessus, et une tranche de dinde couronnant le tout — échoue lamentablement. Amèrement désappointé, il retourne à son laboratoire et repart à zéro.

1750: _____ [...] Trois tranches de pain l'une sur l'autre ajoutent à sa réputation et, bien que son style de maturité ne soit pas encore évident, il est convoqué par Voltaire.

1758: _____ [...] Il travaille jour et nuit, déchirant des centaines d'esquisses, mais finalement — à quatre heures dix-sept du matin, le 27 avril 1758 — il crée un prototype consistant en plusieurs morceaux de jambon enfermés, au-dessus et en-dessous, dans deux tranches de pain de mie.
[...]



ET C'EST AINSI QU'IL EN ARRIVA À CE JOYAU DE PURETÉ QUI FAIT LE BONHEUR DE TOUS LES BUREAUX DU MONDE, ET AUQUEL IL CONSERVA SON NOM D'ORIGINE: LE TROMBONE.



Commentaires :

L'élève recherche en quoi il y a parodie (des sujets triviaux traités sur un mode docte et sérieux).

Il aura soin de remarquer avec quel soin ces notices parodiques s'inscrivent dans les lieux communs du genre (la vocation naît au prix d'une rupture ; traversée d'épreuves - cf. supra, les tatonnements du comte de Sandwich et ceux de l'inventeur du trombone de bureau ; amitiés et protections ; l'épiphanie - cf. supra ; la gloire ; les revers ; l'opiniâtreté du génie ; la mort exemplaire).

6) Travaux de rédaction de notices biographiques imaginaires et parodiques.

Plusieurs solutions sont envisageables :

a) On attribuera à un personnage réel ou historique une activité, un dessin, une invention qui n'a pas vraiment été sienne et à laquelle il a donné son nom pour d'autres raisons (à l'exemple de la notice sur le compte de Sandwich, faire du préfet Poubelle l'inventeur de la poubelle, du docteur Guillotin l'inventeur de la guillotine...)

b) On attribuera à un personnage réel et historique une activité, un dessin, une invention avec laquelle il n'a absolument rien à voir, l'élève se fondant sur une simple homo-/paronymie (faire du graveur Callot l'inventeur du bétet, du père Huc l'inventeur de la perruque, du baron de Breteuil l'inventeur des bretelles...).

NB. Il est évident que, dans ces deux cas, l'élève devra respecter le cadre historique où prennent place les personnages choisis (le préfet Poubelle pourra rencontrer Zola mais en aucun cas il ne rencontrera Rabelais).

c) On attribuera à un personnage imaginaire (qu'il faudra donc caractériser) une activité, un dessin, une invention sans paternité connue ou revendiquée (à l'exemple de la notice de l'inventeur du trombone de bureau, faire la notice biographique de l'inventeur du fil à couper le beurre, qu'on pourrait appeler Philippe Lamotte et qu'on pourrait faire vivre du temps de Sully).

NB. Dans tous les cas, l'élève recevra des consignes strictes :

- inscription en marge à gauche (en abscisse), dans l'ordre chronologique, des dates significatives de la destinée du " héros " (parfois au jour, et pourquoi pas à l'heure près),

- accroché à chaque date, un récit bref (parfois une simple phrase nominale) où les verbes seront essentiellement au présent de narration ou parfois au futur d'anticipation.

- la notice fera un passage obligé par tous les lieux communs du genre (cf. supra).

7) Réalisation de puzzles avec brassage d'éléments pris à des notices d'auteurs d'époques différentes.

L'exercice pourrait avoir pour énoncé : " Rendez à Ronsard, Boileau, et Balzac les informations qui leur reviennent ".

Bien entendu, les données de dates sont exclues ou occultées dans les morceaux à recaser.

Pour une bonne reconstitution, l'élève se fondera sur ses connaissances historiques (" Il devient historiographe de Louis XIV ") et littéraires (" Il s'entoure de six compagnons, dont du Bellay, pour constituer avec eux la Pléiade "), mais aussi sur un juste repérage du lieu commun inducteur (l'information : " Sous divers pseudonymes, il publie des romans alimentaires qui constitueront cependant de salutaires exercices " précèdera cette autre : " Il devient le romancier en vogue et a six éditeurs ").

8) Travail de théâtralisation et/ou de réalisation vidéo.

Au plan de l'expression théâtrale (et sans doute de la réalisation vidéo : comme il ne s'agit ici que de suggestions, nous n'entrerons pas dans le détail des différenciations techniques), le modèle du genre reste à notre connaissance le spectacle (qui date de 1973) du Théâtre de la Salamandre (qui à l'époque était une jeune troupe du Havre) : *La vie de Jean-Baptiste Poquelin dit Molière*. On pourra se faire une idée de l'esprit de ce spectacle par ces quelques extraits tirés du programme de cette création :

Séquence 3	Où l'on suit Jean-Baptiste dans un collège de Jésuites. (musique traditionnelle japonaise).
Séquence 9	Où le spectateur médusé est transporté par un habile artifice de mise en scène dans les coulisses du théâtre, pendant que Molière fait le pitre pour faire rire Louis XIV. (musique de Meyerbeer)
Séquence 17	Où l'on évite d'insister sur la mort de Molière, mais où l'on insiste plutôt sur l'inventaire de ses biens, lequel dura six jours ; c'est dire que notre héros ne mourut pas précisément dans la misère.

RESTE A DONNER NOTRE DEFINITION DE CE GENRE MINEUR SUR LEQUEL NOUS NOUS SOMMES SI LONGTEMPS (TROP LONGTEMPS ?) ARRETES :

Les notices biographiques constituent un genre littéraire mineur d'espèce didactique. Habituellement composés par d'obscurs rédacteurs à la solde des éditeurs scolaires, elles véhiculent un certain nombre de lieux communs et ne vont pas sans arrière-pensées idéologiques : elles visent à mettre en relief la carrière et le génie de tel homme de lettres ou de sciences de façon à ce que son exemplarité frappe les imaginations des lecteurs. De ce fait les notices biographiques relèvent du travail de propagande au même titre que les hagiographies (les vies de saints de la tradition religieuse et populaire), ou même que, empreintes de positivisme, les " Belles histoires de l'Oncle Paul " qui dans le journal *Spirou*, il y a une trentaine d'années, proposaient à l'admiration des jeunes lecteurs, voire à l'imitation, les " aventures " d'une Marie Curie, d'un Archimède ou d'un Schliemann (sans parler des " images " trouvées dans les plaques de chocolat Délempaul-Havet : Je t'échange mon Champollion contre ton Lavoisier !). Décidément, la notice biographique didactique est un genre daté... Ce qui explique peut-être en partie notre difficulté à les faire lire aujourd'hui à des garçons ou des filles plus habitués aux figurines Panini et aux potins du Top 50 qu'aux figures de nos " petits classiques ".

INDICATIONS BIOGRAPHIQUES

Sur le péritexte (dont la notice biographique est l'un des constituants), cf. Gérard GENETTE, *Seuils*, (1987, éd. du Seuil), notamment le chapitre intitulé " L'instance préfacielle " (p. 150 à 181) et celui titré " Autres préfaces, autres fonctions " (p. 245).

Sur la biographie comme genre, cf. , dans le n^o 45 de la revue *Pratiques* (Mars 1985), *Les récits de vie*, l'article de Jean-Maurice ROSIER et Didier DUPONT : " Des biographies aux récits autobiographiques ", p. 81 à 99.

Sur les lieux communs du genre dans les manuels scolaires, cf., dans le n^o 7 de la revue *Littérature* (octobre 1972), *Les discours de l'école sur les textes*, l'article de Georges RAILLARD : " Esquisse pour un portrait-robot de l'écrivain du XXe siècle d'après les manuels de littérature ", p. 73 à 86.

Sur l'enseignement de l'histoire littéraire, cf., dans le n^o 72 de la revue *Le Français Aujourd'hui* (décembre 1972), *Histoire littéraire 1*, le dossier réuni par Michel MOUGENOT : " Histoire littéraire, mode d'emploi ", p. 73 à 93.

Sur les lieux communs de genre de la biographie, ailleurs que dans les éditions scolaires, cf. :

* *La communication*, " dictionnaire du savoir moderne " (éd. Retz), article " Héros (de la communication) ".

* Le n^o 16 de la revue *Communications* (1970), *Recherches rhétoriques*, article du groupe 11 : " Rhétoriques particulières, les biographies de Paris-Match, p. 110 à 124.

PRATIQUE

THEORIE



PEDAGOGIE

PRATIQUES

LE PERSONNAGE

n° 60, Décembre 1988

SOMMAIRE

L'importance du personnage Yves Reuter	3
Des petites filles modèles... d'écriture Christine Campoli et Isabelle Laborde-Milaa	23
Personnage et psychanalyse textuelle Pierre Glaudes	43
Le repérage initial des personnages : Difficultés éprouvées par des élèves réputés mauvais lecteurs Marceline Laparra	59
La gestion des risques de confusion entre personnages dans une tâche rédactionnelle Michel Charolles	75
Le mode de désignation des personnages Caroline Masseron et Catherine Schnedecker	98

Ce numéro a été coordonné par Yves Reuter

55 F